Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A BRUXELLES

Procès-verbal du Conseil consulaire plénier du 10 juin 2016

Le conseil consulaire plénier s'est réuni le 10 juin 2016, sous la Présidence du Consul général.

Etaient présents ou représentés :

1. les Conseillers consulaires suivants, membres de droit :

- Mme Cécilia GONDARD, vice-présidente ;
- Mme Caroline LAPORTE ;
- Mme Anne MONSEU-DUCARME
- Mme Christelle SAPATA ;
- M. Georges Francis SEINGRY ;
- Mme Catherine de VALLOIS ;
- M. Jérémy MICHEL (procuration donnée à Mme Catherine de VALLOIS)

2. les représentants de l'administration consulaire :

- Mme Stéphanie ROUVILLE, Consul adjoint ;
- Mme Maria-Tracy GANTER, Consul adjoint ;
- M. Thomas ERALY, représentant Mme Patricia POULIQUEN, chef du Service économique régional ;
- M. Alexis CARON, agent consulaire, secrétaire du Conseil consulaire.

Etaient excusés :
- M. Marc EGRET, Consul général adjoint ;
- Mme Alix COURDESSE ;
- M. Guillaume SELLIER.

Ordre du jour

1. Rapport d'activité du Consulat général de France pour l'année 2015 ;

2. Diplomatie économique et situation des entreprises françaises en Belgique ;

3. Points divers.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Constatant que le quorum est réuni, Mme Butel ouvre la réunion à 13h00 en rappelant son ordre du jour puis en désignant le secrétaire.

1. **Rapport d'activité du Consulat général de France pour l'année 2015.**

Le rapport de l'activité du Consulat général, remis à l'ensemble des membres présents, sera publié sur le site Internet du Consulat général de France.

➢ L'année 2015 a de nouveau connu une croissance du nombre de Français inscrits au registre des Français établis hors de France ; cette hausse correspond aux données communiquées par les autorités belges qui, elles, ne prennent pas en compte les Français binationaux (27 000 repris dans le registre consulaire).

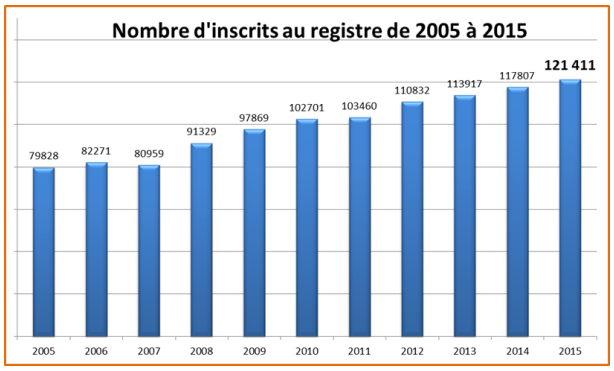

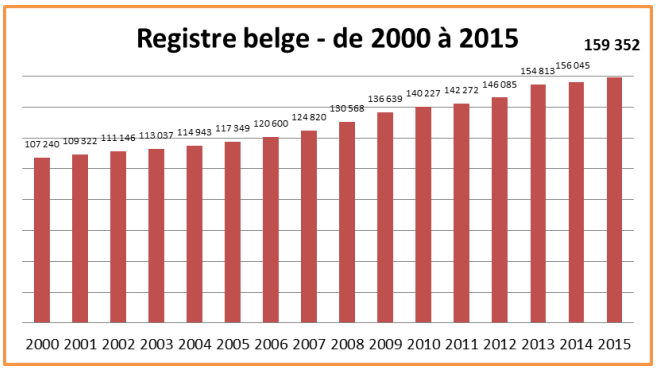

Les inscriptions au registre consulaire demeurent incomplètes car plusieurs catégories de personnes ne s'y inscrivent pas ou peu (personnes âgées et ou handicapées venant de France, étudiants). Les étudiants, catégorie de population fragile, sont incités à s'inscrire pour maintenir les liens avec l'administration française (en cas de perte/vol de document leur renouvellement est facilité, en matière électorale, dans le cadre de la protection consulaire, etc).

➢ Le service de l'état civil du Consulat de France à Bruxelles, avec plus de 6 000 actes dressés ou transcrits par an, est le premier poste mondial. Un effort conséquent a été porté sur la compréhension de la rubrique dédiée sur le site Internet pour faciliter les démarches de nos compatriotes, les rendre plus autonomes et accélérer le traitement des dossiers reçus.

Si plusieurs demandes d'enregistrement d'actes étrangers sont transmises dans un même dossier (mariage, naissance des enfants par exemple), il n'est pas nécessaire de faire parvenir plusieurs actes identiques (copie intégrale de l'acte de naissance des parents par exemple).

➢ La délivrance des cartes nationales d'identité (près de 8400 par an) et des passeports (près de 12 300) demeure soutenue. Ce Consulat, à l'instar de l'ensemble des autres consulats et des services administratifs français, constate une baisse du nombre de demandes de passeports.

Des laissez-passer peuvent également être délivrés pour permettre, lors de la perte ou du vol de son document de voyage à l'étranger, de regagner le territoire français ; ce document est limité dans le temps nécessaire à l'accomplissement du voyage.

➢ En matière électorale, 82 728 Français sont inscrits sur la liste électorale consulaire de 2016. La faible diminution par rapport à 2015 (- 4000 électeurs), s'explique par la différence entre les inscrits et les radiations effectuées en cours d'année. Plus de 8 000 Français n'ayant pas répondu aux différentes relances de renouvellement d'inscription (par courriels, par courriers, par téléphone) ont reçu une notification de radiation de la liste électorale consulaire, suite à l'avis de la commission administrative ; ils sont invités à renouveler leur inscription pour pouvoir exercer leur droit de vote en 2017. Par ailleurs, une communication importante

va prochainement débuter pour inviter les Français à s'inscrire avant le 31 décembre 2016 pour les échéances électorales de l'année prochaine.

➢ Le Consulat général de France à Bruxelles a reçu près de 52 000 Français en 2015, y compris dans ses 2 agences consulaires (7 500 personnes accueillies à Tournai et à Mouscron) ou lors des 42 permanences tenues dans 9 villes de province (plus de 2900 Français).

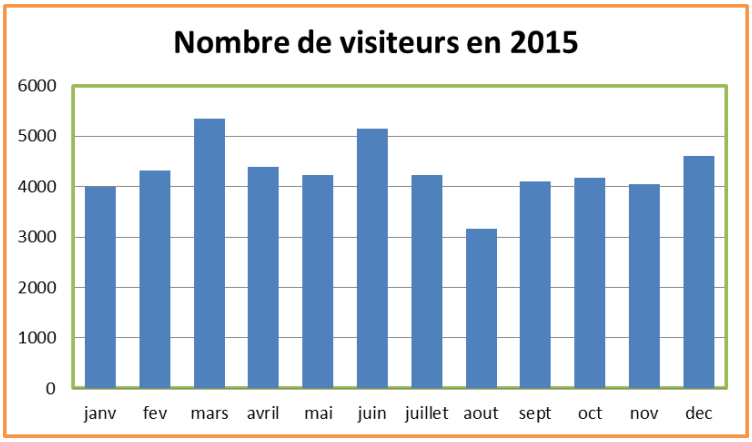

Cette administration de proximité facilite les démarches de nos compatriotes et permet de limiter la forte pression sur les locaux non expansifs du Consulat de France à Bruxelles.

➢ Le nombre de dossiers concernant les demandes ou pertes de nationalité est constant (115). 105 « nouveaux » compatriotes, issus de 38 nationalités différentes ont été accueillis dans la citoyenneté française lors de trois cérémonies.

2. Diplomatie économique et situation des entreprises françaises en Belgique.

Le Service économique régional (SER) de l'Ambassade de France en Belgique est un service du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi (direction générale du Trésor) qui assure les fonctions de conseil économique de l'ambassadeur. Il intervient sur la zone géographique du Benelux (avec une équipe présente aux Pays-Bas). Le SER, acteur de la diplomatie économique, veille à concilier promotion des intérêts économiques français à l'étranger et bonne entente avec ses interlocuteurs.

M. ERALY, responsable d'études au S.E.R., met en avant l'importance des échanges avec la Belgique, l'un des principaux partenaires économiques de la France. Les systèmes économiques des deux pays sont similaires et rencontrent les mêmes problèmes sur leurs marchés respectifs (taux d'emploi ou croissance par exemple).

La Belgique se place en 6e position au niveau de ses échanges économiques avec la France, donnant lieu à des relations bilatérales intenses entre les deux pays. 45 000 entreprises françaises exportent en Belgique et 2 000 sont présentes en Belgique, dont un grand nombre est constitué de Petites et Moyennes Entreprises (PME). L'une des missions du SER est de consolider cette présence économique. Le déficit commercial s'explique par l'importation des hydrocarbures transitant par le port de Zeebrugge (Annexe : fiche Repères économiques de Belgique).

Le SER de Bruxelles analyse le fonctionnement de l'économie belge (et de ses trois régions qui ont des compétences importantes dans le domaine économique) et en fait bénéficier les acteurs économiques français. Il contribue à une meilleure connaissance du cadre économique belge pour les sociétés françaises désireuses de s'implanter (problème linguistique avec la Flandre par exemple). Il analyse les ouvertures potentielles des marchés publics locaux, informe des autres marchés potentiels, de leurs réalités et des enjeux

pour les sociétés françaises, des secteurs considérés porteurs pour la France (exemple : l'agroalimentaire). Il détecte les bonnes pratiques locales et étudie les politiques publiques pour comprendre ses conséquences économiques (exemples : recul de l'âge du départ en retraite, loi travail en Belgique, retraite des responsables des grandes sociétés, avantages fiscaux des voitures de société et l'impact en cas de modification de régime pour les entreprises françaises concernées, etc).

Le SER n'est pas un service d'appuis et de conseils aux sociétés. Pour ce type de services, celles-ci s'appuient sur Business France (l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française) et la Chambre de commerce franco-belge.

3. Points divers.

➢ Le Consulat général informe le Conseil consulaire, qu'à compter du mois de septembre, un attaché militaire sera nommé pour la Belgique.

➢ La Vice-Présidente soulève le problème du non-renouvellement annoncé de certains personnels enseignants détachés auprès du Lycée Français de Bruxelles au profit de leur remplacement par des agents de droit local ; ce point n'étant pas considéré comme une compétence du Conseil consulaire, il sera abordé lors de la prochaine réunion de l'Assemblée des Français de l'Etranger.

➢ Pour les élections organisées en 2017, les Conseillers consulaires regrettent de ne pas avoir été consultés en amont concernant le choix des centres de vote, en particulier de celui de Bruxelles. Ils notent que le site de Tour et Taxi serait plus proche du centre et donc plus facilement accessible que le Heysel, permettant ainsi de mieux lutter contre l'abstention. Le Consul général prend note des remarques des Conseillers consulaires mais rappelle que le dispositif des bureaux de vote de la circonscription relève de la compétence de la commission administrative et non du conseil consulaire.

➢ Suite à des annulations de crédits, notamment pour permettre l'ouverture d'autres lignes budgétaires afin de financer des mesures liées à l'emploi, une régulation budgétaire a été imposée au Ministère des affaires étrangères et du développement international. Les arbitrages actuels ont entraîné le gel d'une partie des crédits dédiés aux Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité.

A l'unanimité des élus présents ou représentés, les Conseillers consulaires demandent que l'avis suivant soit porté au compte-rendu de ce Conseil consulaire :

« Les Conseillers consulaires déplorent la décision unilatérale du Ministère des Affaires Etrangères de faire porter l'annulation de crédits qui lui est imposée sur l'aide sociale consulaire, abandonnant ainsi nos compatriotes à l'étranger les plus fragiles et démunis. Les Conseillers consulaires demandent une sanctuarisation du budget d'aide sociale des Français de l'étranger ».

4. Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil consulaire plénier s'est achevé à 15h15.

Marie-Christine BUTEL
Consul général de France

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe

Janvier 2016

Fiche Repères économiques Pays

Informations sur le pays - Relations bilatérales - Soutien aux entreprises

Belgique

Informations sur le pays

Informations générales

Capitale	Bruxelles
Superficie	30 528 km²
Population	11,2 millions d'hab.

Chef du gouvernement*	Charles Michel (11/10/2014)
Niveau de revenu (Banque mondiale)	Revenu élevé : OCDE
IDH (2014)	Rang : 21 (IDH : 0.890)

** ou Président / chef de l'Etat ; Sources : Banque Mondiale, PNUD*

Indicateurs macro-économiques

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution 2013/14[1]	Evolution/an
PIB (Mds US$ courant)	484	528	499	525	533		
PIB par habitant (US$)	44 361	47 802	44 818	46 927	47 517	+1%	+2%
Taux de chômage (%)	8%	7%	8%	8%	9%	+1%	+1%
Solde commercial (Mds €)	12,5	6,3	5,3	13,2	12,6		
Balance des paiements courants (% du PIB)	2%	-1%	-2%	0%	nd		
Classement "Doing Business" (sur 189)	22	27	28	33	40	-7 places	-18 places

Source : Banque mondiale (sauf Solde commercial : GTA-GTIS) ; 1) Croissance par an sur la période 2010-2014 (Taux de croissance annuel moyen)

Taux de croissance du PIB

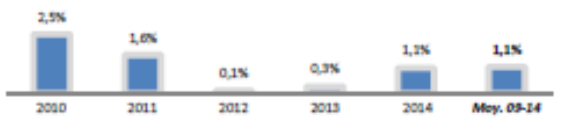

Source : Banque mondiale

Principaux partenaires commerciaux (2015)

	Fournisseurs		Clients
1 er	Pays-Bas	1 er	Allemagne
2 ème	Allemagne	2 ème	France
3 ème	France	3 ème	Pays-Bas
4 ème	États-Unis	4 ème	Royaume-Uni

Source : GTA-GTIS, WFB

Relation économique bilatérale

Echanges commerciaux

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/15	Evolution/an 2011/15[1]
Exportations de la France (M€) (Douanes françaises)	30 326	31 874	32 890	31 172	30 252	-3%	-0%
Importations de la France (M€) (Douanes françaises)	39 297	39 196	39 816	40 039	36 589	-9%	-2%
Total des échanges (Douanes françaises)	69 623	71 070	72 705	71 210	66 841	-6%	-1%
Solde des échanges (M€) (Douanes françaises)	-8 971	-7 323	-6 926	-8 867	-6 337	ns	ns
Part de marché de la France (%) (GTA-GTIS / FMI)	9,9%	9,5%	10,7%	10,7%	9,5%	-11%	-1%

1) Croissance par an sur la période 2011-2015 (Taux de croissance annuel moyen)

Position du pays dans le commerce extérieur de la France

La Belgique est le 6ème client de la France et son 3ème déficit (2015). La France est le 3ème fournisseur du pays et son 2ème client (Source GTA-GTIS).

A l'échelle de la région Union européenne, le pays est le 5ème client de la France et son 2ème déficit. Il représente 10,6% des exportations françaises dans la région.

Evolution des échanges entre la France et le pays (M€)

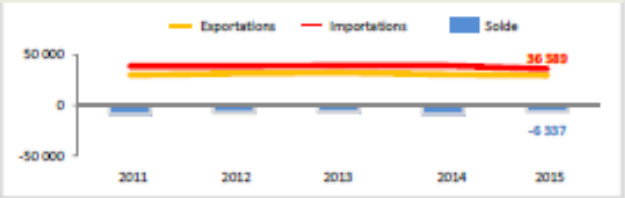

Source : Douanes françaises

Structure des échanges

Premiers postes d'exportations vers le pays (2015, M€, % du total)

Poste 1	Produits agr. et des ind. agroalimentaires	6 351 (21%)
Poste 2	Matériels de transports - automobile	4 208 (14%)
Poste 3	Produits pharmaceutiques, cosmétique, parfums	3 821 (13%)
Poste 4	Equipements mécaniques, matériel électrique, élect	3 187 (11%)

Premiers postes d'importations à partir du pays (2015, M€, % du total)

Poste 1	Hydrocarbures naturels, produits pétroliers, élé	10 371 (28%)
Poste 2	Produits agr. et des ind. agroalimentaires	5 762 (16%)
Poste 3	Produits de la chimie	4 005 (11%)
Poste 4	Produits métallurgiques et métalliques	3 920 (11%)

42, Boulevard du Régent – 1000 BRUXELLES. ☎ : 02 548 88 11 – 🗐 : 02 548 88 25
💻 : www.consulfrance-bruxelles.org – 📠 : consulat@consulfrance-bruxelles.org
🚇 métro : Arts-Loi – Kunst-Wet